



Règlements sur le site d'entraînement

Club de gymnastique de Lévis

1. Aucun parent ou amis ne sont admis dans le gymnase. Il est également important de laisser la porte d'accès du gymnase dégagé. C'est une question de sécurité!
2. Les parents des gymnastes du secteur compétitif doivent rester un maximum de 30 minutes par cours pour venir regarder leur enfant à la gymnastique.
3. Les bottes doivent être enlevées à l'entrée. Aucune botte n'est permise au-delà du tapis installé à cet effet. Les bottes doivent être rangées sur les tablettes (côté bureau administratif) et sur le tapis (côté vestiaire des gymnases Déziel)
4. Vous êtes tenus de prendre vos messages régulièrement : tous les communiqués seront affichés sur le babillard à l'entrée et seront également envoyés par courriel (courriel obligatoire en début d'année). N'hésitez pas à poser des questions, au besoin.
5. Les bouteilles d'eau sont permises dans le gymnase mais elles doivent être récupérées à la fin de chaque cours. Aucun verre n'est permis dans le gymnase.
6. Aucune collation renfermant des noix ou des arachides ne sont permis. Seules les collations santé seront tolérées.
7. L'accès au coin des entraîneures est interdit aux parents et aux gymnastes.
8. Si un parent désire s'entretenir avec une entraîneure, il pourra le faire seulement à la fin du cours si l'entraîneure est disponible. Sinon, le parent devra prendre rendez-vous avec l'entraîneure. Il est impossible de parler à l'entraîneure durant le cours.
9. Les gymnastes ne peuvent pas entrer dans le gymnase tant que les cheveux ne sont pas attachés et que tous les bijoux (incluant montre) ne sont pas enlevés.
10. Le vestiaire des gymnastes du PALS est accessible seulement aux femmes. Aucun homme (papa) n'a accès à ce vestiaire. Du côté des gymnases Déziel, les vestiaires sont bien attitrés (femmes, hommes). Merci de respecter l'intimité des jeunes filles en utilisant le bon vestiaire.
11. Si votre enfant porte des lunettes, il doit obligatoirement se procurer une attache afin de garder les lunettes bien en place.
12. Un langage soigné est demandé dans nos locaux. Des gestes ou des paroles non appropriés ne seront pas tolérés.

Le club de gymnastique de Lévis n'est pas responsable des objets perdus ou volés

Une boîte d'objets perdus est disposée près du frigo dans le vestiaire des gymnastes du PALS si objet trouvé dans le gymnase. Au deux mois, les vêtements non-récupérés seront remis à des organismes de charité. Vous pouvez également aller au bureau de la sécurité située à l'entrée principale de l'école. Le service d'entretien peut également les déposer à cet endroit s'il en trouve dans le vestiaire du côté Déziel.